



Lutte à l'intimidation envers les Autochtones dans les villes

Mémoire du Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec
déposé dans le cadre de la consultation publique sur la lutte contre l'intimidation

30 novembre 2014



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Ce mémoire est présenté par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) au Ministère de la Famille (MFA) dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation.

Le contenu de cette publication a été rédigé par le RCAAQ.

Conception et mise en page :
RCAAQ

La reproduction totale ou partielle de ce mémoire est conditionnelle à la mention de la source.

Déposé au Ministère de la Famille en novembre 2014



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
85, boulevard Bastien, suite 100, Wendake (Qc) G0A 4V0
Téléphone : 418.842.6354
Télécopieur : 418.842.9795
www.rcaaq.info

ISBN : 978-2-923951-22-5
Dépôt légal 3e trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Table des matières

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec	4
LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC-----	5
Introduction	5
L'intimidation : la réalité des Autochtones en milieu urbain	6
LES AUTOCHTONES ET LA VILLE -----	6
L'INTIMIDATION, LE RACISME ET LA DISCRIMINATION : ÉTAT DE LA SITUATION -----	7
LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX DE PRÉVENTION, D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION -----	8
Thème 1 - Prévenir l'intimidation	9
LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION -----	9
Thème 2 - Intervenir efficacement	11
LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX D'INTERVENTION EFFICACES EN MATIÈRE D'INTIMIDATION -----	12
Thème 3 - Soutenir les acteurs	13
Nos recommandations	15
Références	16



Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec

La mission des Centres d'amitié autochtones est d'améliorer la qualité de vie des citoyens autochtones dans les villes, de promouvoir notre culture et de favoriser le rapprochement entre les peuples.

Cette mission s'articule autour d'un continuum de services culturellement pertinents, appuyé par une philosophie d'empowerment, et ce, dans un contexte de prestation multiservices.

Implanté au Canada depuis plus de 60 ans, le Mouvement des Centres d'amitié autochtones forme la plus grande infrastructure de services aux Autochtones dans les villes au Canada et au Québec. Il y a 116 Centres d'amitié autochtones répartis à travers le Canada incluant ceux du Québec.

Tant au Canada qu'au Québec, les Centres d'amitié autochtones sont des centres multiservices situés en milieu urbain qui s'adressent à une clientèle autochtone, c'est-à-dire aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuit, tout en privilégiant une politique « portes ouvertes », sans égard au statut, à la nation ou au lieu d'origine.

Les Centres d'amitié autochtones contribuent activement au développement social, communautaire, économique et culturel de leur milieu. Afin de remplir leur mission et d'assurer une continuité des services, les Centres d'amitié autochtones collaborent activement avec les principaux acteurs de leur milieu.

Au niveau national, les Centres d'amitié autochtones sont regroupés au sein de l'Association nationale des Centres d'amitié (ANCA) et dans la province de Québec, l'association provinciale est le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ).

Au Québec, ce sont neuf Centres d'amitié autochtones et un point de service qui desservent les villes de, Chibougamau, Joliette, La Tuque, Montréal, Québec, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières et Val-d'Or. Ces Centres d'amitié autochtones offrent un continuum de plus de 40 services culturellement pertinents en petite enfance, jeunesse, santé et services sociaux, éducation, formation et emploi.



LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec est l'association provinciale qui milite depuis 38 ans pour les droits et intérêts des citoyens autochtones dans les villes du Québec, tout en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec. De par sa mission, cela permet au RCAAQ d'avoir une vue d'ensemble des enjeux et des défis que rencontrent les Autochtones qui doivent composer avec la réalité urbaine.

Positionné et reconnu comme un interlocuteur privilégié des Autochtones en ville par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador¹, le RCAAQ est un leader du mouvement citoyen des Autochtones dans la ville. Notre mission d'appui et de représentation nous permet d'entretenir une vue d'ensemble des enjeux et défis des Autochtones en milieu urbain.

Nous mettons en œuvre des stratégies innovatrices et proactives pour répondre aux besoins des Autochtones en milieu urbain et nous soutenons le développement et la mise en œuvre de projets et de programmes d'envergure provinciale, en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec au moyen de conseils, de support et de ressources techniques. Nous effectuons de la représentation pour les Centres d'amitié autochtones du Québec et établissons des partenariats à l'échelle provinciale et nationale, ainsi qu'avec les différentes instances gouvernementales et autochtones.

Le RCAAQ ainsi que les Centres d'amitié autochtones sont des organisations autochtones, démocratiques et apolitiques.

Introduction

Le but du présent document est, tout d'abord, de faire connaître les initiatives du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec en matière de la lutte contre l'intimidation envers les Autochtones dans les villes.

De plus, ce document a pour objectif de présenter des recommandations au Gouvernement du Québec afin que des actions concrètes soient mises en place pour lutter contre l'intimidation envers les Autochtones dans les villes.

¹ En mai 2005, une Entente de relations a été signée entre l'APNQL et le RCAAQ reconnaissant à ce dernier un rôle d'interlocuteur privilégié des questions urbaines au Québec.



L'intimidation : la réalité des Autochtones en milieu urbain

LES AUTOCHTONES ET LA VILLE

Au Québec, une cinquantaine de villes comptent une population autochtone relativement nombreuse. Parmi ces municipalités, on retrouve de grands centres urbains et des pôles régionaux tels que Gatineau, Montréal, Trois-Rivières, Saguenay, Sept-Îles et Val-d'Or. Il s'agit d'une population diversifiée puisqu'elle se compose de majoritairement de personnes issues des Premières Nations et du peuple Inuit.

La population autochtone de la province s'est accrue en moyenne de 70 % entre 2001 et 2006. La population autochtone urbaine représente maintenant plus de 60% de la population autochtone totale (Statistique Canada 2006). En 2010, tous groupes confondus, il était possible d'estimer qu'au moins 80 000² Autochtones résidaient, de manière temporaire ou permanente, dans les villes et villages du Québec; quelques 70 % se retrouveraient en région alors que Montréal et Québec accueilleraient 30 % d'entre elles (Cloutier et Lévesque 2011).

Les Centres d'amitié autochtones agissent comme des pôles de convergence pour des Autochtones. La population autochtone de Québec est mobile et le concept de "habiter" la ville doit dépasser le concept statique de vivre "hors" ou "sur" réserve et dorénavant prendre en considération toutes les formes de relation entre les Autochtones et les villes. Pour réaliser cela, l'Alliance de recherche ODENA a introduit la notion de "zone d'influence territoriale" d'un Centre d'amitié autochtone. Cette zone d'influence est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone dans un territoire entourant un Centre d'amitié autochtone (Alliance de la recherche ODENA s.d., Lévesque et al 2012).

La zone d'influence se mesure à la fois sous l'angle socioéconomique et sous l'angle des services offerts à la population concernée. La cartographie des zones d'influence des Centres d'amitié autochtones du Québec révèle que l'existence d'un Centre d'amitié autochtone transforme les dynamiques et les logiques de mobilité des individus et des familles, que ces derniers résident dans des villes ou dans des communautés. L'analyse de ces dynamiques démontre que la population autochtone qu'un Centre d'amitié autochtone dessert dépasse grandement le nombre d'Autochtones recensés par Statistique Canada dans la ville où est situé le Centre d'amitié autochtone. Par exemple, à Val-d'Or, Statistique Canada recense seulement 805 Autochtones. Toutefois, en introduisant le concept de zone d'influence territoriale, il est possible de voir que ce sont, en fait, 6 535 personnes possédant une identité autochtone (6,4% de la population totale autochtone) qui résident ou convergent à Val-d'Or. Lorsqu'on ajoute les 13 620 Cris du Nord aux 6 535 Autochtones recensés

² Ce chiffre de 80 000 personnes correspond approximativement à 60% de la population autochtone totale du Québec. Il a été estimé à partir des données suivantes agrégées : 1) la somme des personnes qui ont déclaré une identité autochtone (Indiens des Amériques, Métis et Inuit) lors du recensement canadien de 2006 (108 425 p.); la population des communautés autochtones qui n'ont pas répondu au recensement de 2006, estimée à partir des données du Registre des Indiens du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (quelque 25 000 p.). Le 60% correspond grosso modo à la proportion moyenne canadienne de la population autochtone qui ne réside pas sur réserves; dans le cas du Québec, cette proportion est souvent estimée à la baisse compte tenu des difficultés liées à l'enregistrement. Par ailleurs, ces estimations ne tiennent pas compte d'une population autochtone « flottante » qui échappe aux diverses compilations démographiques et que l'on peut estimer approximativement entre 15 000 et 25 000 personnes. De plus, à la faveur de la mise en application prochaine de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* (2010), le dénombrement de la population autochtone du Québec et du Canada dans les villes sera certainement modifié à la hausse (Cloutier et Lévesque 2011).



dans la zone d'influence, cela révèle qu'il y a 20 155 utilisateurs autochtones potentiels de services divers dans la ville de Val-d'Or et du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. En somme, les Centres d'amitié autochtones du Québec sont des lieux d'accueil importants pour un grand nombre d'Autochtones de la province, offrant un soutien culturellement pertinent à leur réalité et à leurs besoins.

L'INTIMIDATION, LE RACISME ET LA DISCRIMINATION : ÉTAT DE LA SITUATION

L'intimidation en raison de l'identité autochtone est liée au racisme et à la discrimination et ces expériences sont une réalité pour la vaste majorité des Autochtones en milieu urbain.

La présence accrue des Premières Nations, des Inuit et des Métis dans la ville provoque inévitablement un changement dans les rapports entre les citoyens autochtones et non-autochtones. La croissance significative de la présence autochtone provoque un inconfort, un malaise et parfois un rejet au sein de la population québécoise (RCAAQ 2006a, 2013).

Des préjugés et des comportements persistent et portent préjudice à l'épanouissement individuel et collectif des Autochtones en milieu urbain. L'expérience des Centres d'amitié autochtones du Québec, ainsi que de nombreuses recherches, démontrent que la discrimination et le racisme, aux niveaux individuel et systémique, sont une réalité quotidienne pour des Autochtones en milieu urbain (Environics Institute, 2011, 2012; Statistique Canada, 2009; McCaskill 2012; O'Bomsawin 2011; RCAAQ 2006a et 2013).

Selon la Commission des droits de la personne et des droits la jeunesse du Québec (CDPDJ), les Autochtones, et en particulier les Autochtones en milieu urbain, comptent parmi les groupes les plus susceptibles d'être victimes de discrimination et/ou de profilage racial au Québec. Selon la CDPDJ, le racisme empêche aujourd'hui les Autochtones de participer pleinement à l'essor de la société québécoise (Eid, Magloire et Turenne 2011).

Les perceptions d'inégalité entre les groupes ethniques engendrent des rapports de force qui peuvent se manifester par de l'intimidation. L'intimidation en raison de l'identité autochtone est liée au racisme et à la discrimination et peut se manifester par des formes directes d'agression, telles que des propos racistes et des références diffamatoires à la culture autochtone, ainsi que des formes indirectes telles que l'exclusion des personnes basées sur leur origine autochtone (PREVNet s.d.). Ce type d'intimidation reflète des perceptions négatives de la société canadienne et québécoise, lié au passé colonial, où les Autochtones étaient perçus comme un groupe ayant moins de pouvoir ou comme un groupe inférieur (Do 2012).

Au Québec, les expériences de racisme et de discrimination, voire d'intimidation, en raison de l'identité autochtone, sont une réalité pour la vaste majorité des Autochtones en milieu urbain. À Montréal, 70 % des Autochtones affirment avoir été taquiné ou insulté en raison de leurs origines autochtones et près du tiers (31 %) des Montréalais non-Autochtones expriment des stéréotypes négatifs à l'égard des peuples autochtones (Environics Institute 2011). Une étude auprès des



Autochtones vivant à Montréal, Sept-Îles et Val-d'Or rapporte que le racisme est vécu par la majorité des participants autochtones. Toutefois ceux ayant des « traits » physiologiques autochtones et un français parlé avec un accent étaient plus susceptibles de vivre des comportements racistes et discriminatoires à leur égard (O'Bomsawin 2011).

Il n'y a pas d'étude spécifique sur la prévalence de l'intimidation chez les Autochtones résidant au Québec. Au Canada, les quelques études qui existent sur ce sujet suggèrent que les jeunes autochtones sont plus à risque d'être victime d'intimidation ou d'être impliqué dans les situations d'intimidation (Brownlee et al 2014; Do 2012; Eisler et Schissel 2004; Lemstra et al 2011).

Pour vaincre l'intimidation, la discrimination et le racisme il faut aller au-delà des intentions et mettre en place des politiques et changer des mentalités.

En 2013, le Secrétariat des affaires autochtones débutait les travaux entourant l'élaboration du *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones* (SAA 2013), toutefois malgré de nombreux mémoires déposés (RCAAQ 2013), le plan d'action n'a toujours pas été actualisé. Pour vaincre l'intimidation, la discrimination et le racisme, il faut aller au-delà des intentions et changer les politiques et les mentalités.

« Puis l'intimidation, ça s'en vient de plus en plus grave, parce que le nombre d'Autochtones qui arrivent en ville, le nombre d'Autochtones qui sont à l'école, est de plus en plus grand ... On a comme un peu joué à l'autruche là, mais là, ça n'ira pas en s'améliorant si on ne fait pas quelque chose. »
(Intervenant, Centre d'amitié autochtone de La Tuque) (RCAAQ 2014b)

Conséquemment, il est essentiel que le *Plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation* prenne en considération la spécificité autochtone et l'intimidation chez les Autochtones et propose des pistes d'action concrètes. Dans le cadre de ce mémoire, notre analyse se centre sur la problématique de l'intimidation en raison de l'identité autochtone, car cette réalité est peu reconnue par les politiques gouvernementales.

LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX DE PRÉVENTION, D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Les Centres d'amitié autochtones du Québec sont témoins de l'intimidation, du racisme et de la discrimination vécue par les Autochtones qui fréquentent leurs services. Par la réalisation de leur mission, ces Centres contribuent à la lutte contre l'intimidation.



L'apport incontournable des Centres d'amitié autochtones du Québec réside dans la mise en place d'actions pour lutter contre l'intimidation selon les approches holistiques, culturellement pertinentes et sécurisantes, afin de considérer tous les facteurs qui contribuent au phénomène.

Thème 1 - Prévenir l'intimidation

La prévention de l'intimidation peut se définir par l'ensemble des mesures qui visent à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des situations d'intimidation. La notion de prévention inclut des actions qui visent la sensibilisation. Toutefois, la prévention doit dépasser la simple information et agir directement sur les causes de l'intimidation chez les Autochtones.

Dans un contexte d'intimidation et en raison de l'identité autochtone, des actions de prévention efficaces doivent se centrer sur la création d'une société inclusive, notamment par la lutte contre le racisme et la discrimination et en favorisant une meilleure compréhension des cultures autochtones. La prévention est donc au cœur des activités des Centres d'amitié autochtones du Québec, par la réalisation de leur mission.

En raison de leurs « traits » physiologiques autochtones, de difficultés personnelles, de préjugés véhiculés à l'égard des Autochtones ou d'une méconnaissance de la culture autochtone, plusieurs enfants autochtones subissent de l'intimidation et des épisodes de discrimination au sein de leur école, parfois même de la part d'enseignants. Les parents demeurent des témoins impuissants devant la douleur de leurs enfants. (RCAAQ 2014).

Puis j'ai parlé d'un truc ... qu'on a abordé l'autre fois avec quelqu'un de la commission scolaire, il parlait du racisme puis des préjugés que même les profs peuvent avoir envers leurs élèves ... On veut faire de la sensibilisation. »
(Intervenant, Centre d'amitié autochtone de Lanaudière) (RCAAQ 2014b)

LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Les Centres d'amitié autochtones contribuent à la prévention de l'intimidation chez les Autochtones en milieu urbain, en réalisant leur mission ainsi qu'en mettant en place des actions ciblées en matière d'intimidation, de racisme et de discrimination. Les nombreuses initiatives et projets sont portés par des valeurs d'inclusion, de solidarité, d'équité et de justice. Nous rapportons dans l'encadré suivant quelques exemples d'initiatives et d'activités de quelques Centres d'amitié autochtones du Québec, afin de d'illustrer la qualité et l'efficacité des efforts investis pour contrer l'intimidation, le racisme et la discrimination envers les Autochtones.



Les Centres d'amitié autochtones sont des lieux sécurisants et d'appartenance privilégiés où les membres profitent des liens de confiance tissés avec les intervenants pour se confier à propos de situations d'intimidation. Les Centres d'amitié autochtones du Québec participent activement à la dénonciation de ces situations d'intimidation vécues par les jeunes.

Les Centres d'amitié autochtones du Québec créent des partenariats avec des acteurs locaux pour prévenir l'intimidation.

- Des Centres d'amitié autochtones participent à la stratégie locale d'intervention *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble !*
- Le Centre d'amitié autochtone de Québec est partenaire des services de police locaux et de programme tel que CyberAide, qui permet l'éducation des jeunes aux conséquences juridiques de l'intimidation.
- Les Centres d'amitié de Val-d'Or et de Senneterre débutent un projet-pilote d'agent de liaison en éducation, afin de favoriser la concertation et un meilleur arrimage des actions des Centres d'amitié autochtones, le réseau scolaire québécois et les familles. Ce projet de partenariat permettra, entre autres, d'identifier des conditions facilitantes pour la déclaration des actes d'intimidation chez les jeunes. Il encouragera aussi l'implication des parents et favorisera une synergie entre les Centres d'amitié autochtones et le milieu scolaire.

Des Centres d'amitié autochtones mènent des initiatives locales variées de prévention de l'intimidation.

- Le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau participe depuis plusieurs années à la Journée annuelle de la gentillesse (« Pink Shirt Day ») où les jeunes autochtones du Centre d'amitié autochtone distribuent des outils promotionnels roses à leurs pairs, afin de démontrer l'appui au mouvement de la lutte contre l'intimidation.
- Quatre Centres d'amitié autochtones (Saguenay, Trois-Rivières, La Tuque et Val-d'Or) ont des activités de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux, visant à encourager les jeunes à entretenir des relations harmonieuses entre garçons et filles.

Des Centres d'amitié autochtones mènent des initiatives locales variées de lutte contre le racisme et la discrimination.

- La *Journée nationale des Autochtones* est la journée par excellence pour favoriser la compréhension mutuelle entre les Autochtones et les non-Autochtones, ainsi que de promouvoir la culture et l'histoire autochtone. Une gamme d'activités est proposée par tous les Centres d'amitié autochtones.
- La *Semaine des amitiés interculturelles*, organisée par le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau, propose chaque année plusieurs activités : capsules d'information sur la communication interculturelle, des activités de sensibilisation à la culture autochtone avec les écoles du réseau québécois, entre autres. Cette initiative est soulignée dans le « Registre des bons coups » par la Commission scolaire de la Baie-James.
- La *Journée internationale de lutte contre la discrimination raciale* est soulignée annuellement par des activités variées au Centre d'amitié autochtone de La Tuque.
- Des initiatives éducatives muséales et de tourisme autochtone sont mises sur pied par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Ces initiatives permettent aux non-autochtones de découvrir la culture autochtone et contribuent au développement économique et social des Autochtones.
- Tous les Centres d'amitié autochtones ont développé diverses activités locales de lutte contre le racisme, par exemple des camps d'été où jeunes autochtones et non-autochtones vivent ensemble des activités de plein-air et des activités pour sensibiliser les employeurs non-Autochtones aux besoins, réalités et spécificités autochtones.



Toutes ces actions en matière de lutte contre l'intimidation, le racisme et la discrimination sont le fruit de l'engagement communautaire et de la mobilisation citoyenne locale. De ce fait, les Centres d'amitié autochtones sont des lieux privilégiés et des leviers d'efficience pour lutter contre l'intimidation chez les Autochtones, car les actions répondent aux besoins et aux réalités locales, tout en proposant des actions culturellement pertinentes et sécurisantes.

Thème 2 - Intervenir efficacement

Le Plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation et toute intervention en matière d'intimidation chez les Autochtones doivent s'appuyer sur des approches holistiques, culturellement pertinentes et sécurisantes, afin de considérer tous les facteurs qui contribuent à l'intimidation. Une intervention appropriée, selon la culture autochtone, doit intégrer ces approches globales (voir encadré). Ces trois approches sont efficaces en contexte autochtone, car elles considèrent la situation des personnes et de la culture autochtone, ainsi que l'environnement social, économique et politique sous-jacents à des situations d'intimidation. Ces approches favorisent la reconnaissance et le développement des capacités, des habiletés et des compétences (*empowerment*) des individus et des communautés et encouragent une plus grande compréhension de la culture et des Autochtones.

Culturellement pertinente

L'approche culturellement pertinente passe en premier lieu par une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour saisir les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu, du contexte dans lequel il se trouve et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils (RCAAQ 2014a).

Culturellement sécurisante

L'approche culturellement sécurisante consiste à bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services. La sécurisation culturelle exige la reconnaissance que nous sommes tous porteurs de culture. Cette approche s'appuie sur une participation respectueuse ainsi qu'une compréhension du déséquilibre du pouvoir inhérent à la prestation des services, de la discrimination institutionnelle et la nécessité de rectifier ces iniquités en apportant des changements dans le système (RCAAQ 2014a).

Holistique

L'approche holistique s'inspire d'une conception intégrée de l'humain, c'est-à-dire la considération de tous les aspects de la vie d'une personne (physique, mental, affectif, spirituel) dans son environnement global (RCAAQ 2014a).



Les Centres d'amitié autochtones sont aussi des lieux d'apprentissage et de formation, des carrefours où l'on intervient de manière culturellement pertinente et sécurisante autant en matière d'intimidation que de santé et d'éducation, autant en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale que d'aide aux devoirs et de soutien aux aînés. Les Centres d'amitié autochtones sont pleinement engagés dans la lutte contre l'intimidation, tout en assurant la cohérence et la complémentarité de leurs interventions en amont et en appui aux actions déjà en cours par d'autres acteurs.

Par exemple, les Centres d'amitié autochtones créent, par le service d'aide aux devoirs qui a fait naître le projet-pilote d'agent de liaison en éducation (voir encadré), un milieu favorable à l'apprentissage et au développement de l'estime de soi, par un environnement culturel et social sécurisant, qui fait office de transition entre l'école et la maison.

C'est un service important qui agit sur la persévérance scolaire, mais aussi au niveau de la prévention de problématiques sociales. De plus, les intervenants autochtones peuvent comprendre plus aisément le contexte familial et la réalité des enfants, favorisant le lien de confiance (RCAAQ 2014b).

La participation des personnes et des organisations autochtones dans toutes les étapes de la planification, la mise en place, la tenue et l'évaluation des interventions en matière d'intimidation est une condition nécessaire de réussite. **Les acteurs du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec sont des partenaires clé dans la lutte contre l'intimidation et souhaite participer pleinement à toute activité en matière d'intimidation chez les Autochtones en milieu urbain.**

LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC : DES LIEUX D'INTERVENTION EFFICACES EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Les Centres d'amitié autochtones du Québec interviennent ainsi indirectement sur l'intimidation par la mise en place de lieux et des services spécifiques à la population autochtone urbaine du Québec, selon les approches holistiques, culturellement pertinentes et sécurisantes. Ils travaillent en partenariat avec les milieux d'éducation, de santé et les gouvernements municipaux pour assurer cette continuité des services.

Certains Centres d'amitié autochtones interviennent directement sur l'intimidation, notamment par la gestion des cas d'intimidation et à la facilitation de la déclaration des actes d'intimidation. Toutefois, les Centres d'amitié autochtones soulignent le manque de ressources pour permettre aux victimes et aux témoins de déclarer des actes d'intimidation.



Exemples innovateurs de services intégrés, culturellement pertinents et sécuritaires

Agent de liaison en éducation

Ce projet-pilote, actuellement en voie de déploiement, vise à favoriser la concertation et un meilleur arrimage des actions des Centres d'amitié de Val-d'Or et de Senneterre et des écoles primaires et secondaires du réseau québécois fréquentées par des élèves autochtones. Un agent de liaison assurera le lien entre les écoles et les familles autochtones, ainsi qu'avec les Centres d'amitié autochtones. Ce projet permettra, entre autres, d'identifier une des conditions facilitantes pour la déclaration des actes d'intimidation chez les jeunes, ainsi que d'impliquer les parents et de créer une synergie entre les Centres d'amitié autochtones et le milieu scolaire. Il s'agit d'une opportunité d'atténuer les difficultés vécues quotidiennement dont l'intimidation et la discrimination qui peuvent constituer un frein à la poursuite et à la réussite des études.

Les Cliniques Minowé et Acokan

La Clinique Minowé, située dans les murs du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or comme celle qui s'ouvrira sous peu au Centre amitié autochtone de La Tuque, sont des ressources en milieu urbain intégrées au réseau local de santé et de services sociaux qui favorise l'accès à des services de proximité culturellement pertinents en santé et service sociaux pour les Autochtones. Ce modèle de clinique de santé autochtone est en voie d'implantation ailleurs au Québec, à Saguenay et à Montréal (RCAAQ 2014a).

Thème 3 - Soutenir les acteurs

Pour être inclusif et à l'image de la province du Québec, le *Plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation* doit comporter une spécificité propre aux Autochtones. Les actions gouvernementales en matière de racisme et discrimination menées jusqu'à maintenant excluent les Autochtones et il est temps de prendre des actions pour améliorer les nombreux préjudices vécus par les Autochtones en milieu urbain. Un tel plan d'action servira de levier d'action pour les Centres d'amitié autochtones pour réagir et agir efficacement en matière d'intimidation.

Pour soutenir l'action des Centres d'amitié autochtones du Québec en matière de lutte contre l'intimidation chez les Autochtones, deux actions-clés sont à prévoir :

- **Le développement d'un partenariat entre le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec et le Gouvernement du Québec**, afin d'assurer une cohérence dans nos actions respectives ainsi que l'efficacité de nos activités en matière d'intimidation. Ainsi, les Centres d'amitié autochtones pourront devenir des carrefours de services privilégiés en matière d'intimidation pour la clientèle autochtone urbaine.
- **Une formation continue en matière d'intimidation**, offerte aux employés des Centres d'amitié autochtones, leur permettra de développer des connaissances communes et d'orienter leurs actions pour contribuer à la réalisation du futur Plan d'action. Les Centres d'amitié autochtones, experts du terrain et des enjeux locaux, souhaitent être outillés pour être mieux informés sur les enjeux liés à l'intimidation. Une formation initiale en ligne, avec possibilité de formation et de soutien continu, est un moyen efficace pour rejoindre tous les employés des Centres d'amitié autochtones de la province. D'ailleurs, **toute formation en matière d'intimidation doit également comporter une spécificité propre aux**



Autochtones et faire la promotion des approches holistique, culturellement pertinente et culturellement sécurisante.

Les Centres d'amitié autochtones du Québec peuvent soutenir le Gouvernement du Québec à plusieurs niveaux dans la lutte contre l'intimidation :

- **Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones peut contribuer au développement et à l'évaluation des actions en intimidation concernant les Autochtones urbains.** Par exemple, nous pouvons contribuer, par notre expertise au développement du *Plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation*, à des formations ou à des campagnes de communication publique. Nous pouvons également mettre à profit notre expérience en évaluation et en recherche pour s'assurer que les actions en matière d'intimidation répondent efficacement aux besoins des Autochtones en milieu urbain.
- **Les Centres d'amitié autochtones sont des lieux privilégiés pour rejoindre des Autochtones en milieu urbain**, par le biais de nos divers programmes et services en matière d'éducation, de santé, de services sociaux et de culture. Grâce à nos nombreux partenariats et arrimages avec les acteurs locaux et provinciaux, nous pouvons assurer une cohérence des actions en matière d'intimidation.
- **Les Centres d'amitié autochtones peuvent aider le milieu scolaire québécois à lutter contre l'intimidation et à mettre en place des conditions de réussite pour les enfants autochtones.** Les enfants autochtones ont des besoins particuliers et souvent, l'école n'est pas outillée adéquatement à les recevoir et à les accompagner tout au long de leur parcours scolaire. Conséquemment, les besoins des enfants autochtones ne sont pas reconnus ou répondus adéquatement à cause d'une méconnaissance de la réalité et de la culture autochtone qui perdure au sein du réseau scolaire québécois. Or, les Centres d'amitié autochtones détiennent une expertise concernant les jeunes autochtones de la communauté. Plusieurs expériences positives de collaboration entre des Centres d'amitié autochtones et des directions d'école nous permettent de proposer un soutien pour ce type de collaboration à l'échelle provinciale (RCAAQ 2014b).
- **Les Centres d'amitié autochtones agissent sur des facteurs qui contribuent à l'intimidation.** Les programmes et les services encouragent une meilleure compréhension culturelle, un rapprochement entre les Autochtones et les non-Autochtones, ainsi que l'amélioration des conditions socio-économiques des Autochtones en milieu urbain. Cela a pour effet de prévenir l'intimidation, le racisme et la discrimination et aussi atténuer leurs effets, facilitant la pleine participation des Autochtones urbains à la vie sociale et économique québécoise.



Nos recommandations

1. Que le Gouvernement du Québec :
 - Reconnaisse les actions du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec comme leviers en matière de lutte contre l'intimidation;
 - Soutienne financièrement le déploiement du projet-pilote d'agent de liaison en éducation dans chacun des Centres d'amitié autochtones du Québec, afin d'agir en prévention et à établir des liens entre le milieu scolaire, la famille et l'enfant;
 - Soutienne financièrement un mécanisme d'accueil et de référence sécurisant et culturellement pertinent dans un cadre holistique de tutorat amenant les Autochtones à accéder au soutien nécessaire pour développer des facteurs de protection dans les sphères spirituelle, physique, affective et mentale, et à se (re)construire un projet de vie.
2. Que les Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec soit impliqué dans toutes les étapes de la planification, la mise en place, la tenue et l'évaluation des plans d'actions, politiques et programmes en matière d'intimidation concernant la réalité urbaine autochtone du Québec.
3. Que le *Plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation* comporte une spécificité propre aux Autochtones.
4. Que le *Plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation* fasse la promotion des actions selon des approches holistique et culturellement pertinentes et sécurisantes.
5. Que des actions concrètes soient mises de l'avant pour contrer le problème de racisme et de discrimination à l'égard des Autochtones, notamment en relançant le *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones*.



Références

Alliance de recherche ODENA (s.d.). Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes de Québec. Repéré à : <http://www.odena.ca/fr/recherche/cartographie-37/>

Brownlee, Keith, J Martin, EP Rawana et coll. (2014). Bullying behavior and victimization among Aboriginal students within Northwestern Ontario. *First People's Child & Family Review*, 9(1) : 38-52.

Cloutier, Edith et Carole Lévesque (2011). Un regard autochtone urbain tourné vers l'avenir. *Revue Développement social*, 11(3) : 6-8.

Do, Cindy (2012). *Aboriginal children's and youths' experiences of bullying and peer victimization in a Canadian context*. (Thèse de doctorat, Université d'Ottawa). Repéré à : <https://www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/22683>

Eid, P., J. Magloire et M. Turenne, 2011, Profilage racial et discrimination systématique des jeunes racisés : rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, Québec, Commission des droits de la personne et des droits la jeunesse du Québec, p.11).

Eisler, L et Schissel, B (2004). Privation and vulnerability to victimization for Canadian youth: The contexts of gender, race and geography. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2(4): 359-373.

Environics Institute (2011). *Urban Aboriginal Peoples Study: Montreal Report*. Repéré à : <http://142.132.1.159/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-Montreal-report2.pdf>

Environics Institute (2011). *Urban Aboriginal Peoples Study: Montreal Report*. Repéré à : <http://142.132.1.159/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-Montreal-report2.pdf>

Environics Institute (2010). *Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain : État principal*. Repéré à : <http://uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-report-FRENCH.pdf>

Forum socioéconomique des Premières Nations (2006). *Rapport final du Forum socio-économique des Premières Nations : agir maintenant, pour l'avenir*. Repéré à : http://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/forum-francais.pdf

Lemstra, ME, G Nielsen, MR Rogers et coll. (2011). Risk indicators and outcomes associated with bullying in youth aged 9-15 years. *Canadian Journal of Public Health*, 103(1): 9-13.

Lévesque, Carole, Édith Cloutier, Daniel Salée, Philippé Apparicio et Martin Gagnon (2012). Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. Bilan provincial. Rapport de recherche. *Cahier ODENA*, no 2012-04. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec.

McCaskill, Don (2012). *Discrimination and Public Perceptions of Aboriginal People in Canadian Cities. An Urban Aboriginal Knowledge Network Research Paper Series*. Repéré à :



http://uakn.ictinusdesign.com/wp-content/uploads/2014/08/2012-UAKN-Research-Paper-Series_Discrimination-and-Public-Perceptions-of-Aboriginal-People-in-Canadian-Cities_Dr.-Don-McCaskill.pdf

O'Bomsawin, Kim (2011). *Le racisme à l'égard des Autochtones en milieu urbain au Québec : Expériences, enjeux et défis* (Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Montréal). Repéré à : <http://www.odena.ca/IMG/pdf/kobomsawin.pdf>

O'Bomsawin Kim (2009). Le racisme et la discrimination à l'égard des jeunes adultes autochtones vivant en milieu urbain au Québec. *Bulletin DIALOG* (Novembre): 15-17.

PREVNet (s.d.). *Factsheet : Ethnicity and Bullying*. Repéré à : <http://www.prevnet.ca/research/factsheets/ethnicity-and-bullying>

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2014a). *Guide d'accompagnement pour le déploiement du modèle de la Clinique Minowé*.

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2014b). *Évaluation du service d'aide aux devoirs des Centres d'amitié autochtones du Québec*.

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2013). *Mémoire du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones du Québec*. Mémoire déposé au Secrétariat aux affaires autochtones dans le cadre du Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones.

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2006a). *Briser les murs du silence et de l'indifférence*. Mémoire déposés dans le cadre de la consultation publique « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination ».

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2006b). *Forum socio-économique des Premières Nations : Enjeux urbains et hors communauté*. Repéré à : http://www.rcaaq.info/images/stories/PDFS/Tableauforum_VERSIONOCT2010_fr.pdf

Secrétariat aux affaires autochtones (2013). *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones : document de consultation*. Repéré à : http://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/racisme-discrimination.pdf

Statistique Canada (2009). *Enquête sociale générale – Discrimination et victimisation*.